

Chaque année, un thème de travail est retenu par le conseil d'administration du séminaire Robert Auzelle. Ce thème, commun aux trois grandes manifestations, va permettre de guider dans leur choix et de valoriser aussi bien les réalisations retenues pour le Prix National que les projets du Concours international ainsi que les réflexions et propositions issues de la Rencontre avec les professionnels du cadre de vie et des services de l'Etat.

## Thème 2016

### Mettre en valeur l'Espace public

#### Bien commun des citoyens

Les travaux engagés, ces dernières années<sup>1</sup>, par le SRA avec les services de l'Etat, les Professions du cadre de vie, les maires, maîtres d'ouvrages publics ou privés et maîtres d'œuvre, auteurs et responsables des réalisations du Prix National ; ainsi que les projets des équipes pluridisciplinaires (enseignants et étudiants) du Concours International, mettent en évidence la nécessité de valoriser le réseau des espaces publics. Ce réseau comprend notamment :

- l'ensemble des voiries pour les déplacements tous modes confondus
- les espaces de circulation hors voiries
- tous les terrains du domaine public aménagés ou non, accessibles ou non.

Dans le titre, l'**Espace public** est entendu :

1/ En tant qu'**espace politique**, car il exprime les décisions prises par le maire (ou le président de l'intercommunalité) et son conseil pour en définir l'usage, l'aménagement, l'entretien et la surveillance dans le cadre d'une concertation avec les citoyens concernés.

2/ En tant qu'**espace physique** de statut public ou privé, accessible à toute personne et en toute sécurité, notamment aux personnes à mobilité réduite.

**Les actions de mise en valeur et de mise en réseau d'espaces publics**<sup>2</sup> comprenant l'accès aux lieux publics, peuvent être alors déclinées en fonction de **thèmes** librement choisis à savoir :

- « la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics »<sup>3</sup> prioritaire.
- la sûreté publique,
- les circulations douces
- les places publiques
- le plan lumière,
- la trame verte et bleue
- les jardins partagés,
- les circuits touristiques et culturels,
- le patrimoine communal...

Les villages, les petites villes et les intercommunalités, ainsi que les villes moyennes, feront l'objet d'une attention toute particulière.

Ces collectivités porteuses du développement durable de demain, **conjuguant urbanité et ruralité, méritent d'être soutenues.**

Pour le Prix National les collectivités candidates présenteront, avec leurs partenaires, les qualités sociales, environnementales et architecturales<sup>4</sup> des opérations déjà réalisées, conformément au règlement du Prix national 2016.

---

## Bibliographie

*Consulter les dossiers pédagogiques du SRA ainsi que les opérations lauréates du Prix national*

<sup>1</sup> Dossier *De l'Espace public*, rapport de synthèse sur [www.arturbain.fr/](http://www.arturbain.fr/)

<sup>2</sup> *Vocabulaire français de l'art urbain*

<sup>3</sup> Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, Article 45 de la loi du 11 février 2005

<sup>4</sup> *Référentiel pour la qualité du cadre de vie* sur [www.arturbain.fr/](http://www.arturbain.fr/)